

reil, *Paré* (1), *Scultet* (2), *Garengeot* (3) et plusieurs auteurs des trois derniers siècles, ont également fait connaître des speculum brisés à deux ou à trois branches; mais ces instruments, pour la plupart incommodes, étaient tombés dans l'oubli, lorsque M. le professeur *Récamier* en a fait revivre l'usage en démontrant leur utilité dans l'exploration des organes génitaux internes de la femme. Celui qui d'abord fut employé par cet excellent praticien, était extrêmement simple et ne consistait qu'en un tube d'étain dont l'extrémité utérine présentait une circonférence à bords arrondis qui permettait d'embrasser le col de la matrice sans crainte de le blesser; cet instrument, qui alors était trop long et se trouvait très évasé et taillé en biseau à son extrémité vulvaire, fut modifié par *Dupuytren* qui en réduisit la longueur à celle du vagin et y ajouta un manche au moyen duquel on le fixait et on l'introduisait plus facilement dans le vagin. Le professeur *A. Dubois*, dans le but de le faire servir au traitement et à l'exploration des fistules vaginales, a fait pratiquer une échancrure vers sa région supérieure.

Le spéculum a été, depuis cette époque, modifié par

(1) Les œuvres d'Ambroise Paré. Livre XXIV. Chap. 86. Paris 1585.

(2) Armamentarium chirurg. Tab. XXXX. Pag. 153. Venetis 1665.

(3) Nouveau traité des instruments de chirurg. Tom. I. Pl. 25. Paris 1723.

madame *Boivin*, MM. *Lisfranc*, *Weis*, *Deyber*, *Ricque*, *Guillon*, *Bertze*, *Jobert*, *Thomson*, *Ricord*, et surtout M. *Charrière*, habile coutelier de Paris, qui en a imaginé plusieurs dont nous aurons occasion de parler dans cet ouvrage et dont nous donnons ainsi que de tous les autres, la description et les dessins dans notre dictionnaire historique et iconographique des instruments et de toutes les opérations chirurgicales.

Dans notre Mémoire sur l'amputation du col de la matrice publié en 1828, nous avons donné la description et le dessin d'un speculum à six et à huit branches que nous avons inventé en 1827 et que nous représentons encore dans cet ouvrage. Cet instrument, qui a la forme d'un cône dont la base est au manche quand il est fermé, et à l'autre bout quand il est ouvert, a l'avantage d'être introduit sous un petit volume et de se dilater seulement vers la matrice en écartant fortement près du col utérin, les parois du vagin, de manière à pouvoir agir facilement dans cette cavité, lorsqu'on veut pratiquer quelque opération. Pour employer ce speculum, on doit d'abord l'armer de son embout de forme ovoïde. Cet embout qui est d'acier poli comme le speculum dont il complète le cône, reçoit dans sa concavité les branches de ce dernier instrument, ce qui facilite son entrée et évite les douleurs que pourraient causer les inégalités du sommet du cône formé par le rapprochement des branches.

Lorsque le speculum a franchi la vulve et qu'il est déjà assez avancé dans le vagin, on le débarrasse de son embout que l'on pousse un peu en avant au moyen de sa tige et que l'on retire au dehors après avoir légèrement écarté l'extrémité utérine des branches, de manière à le laisser passer facilement. La dilatation de cet instrument a lieu en tournant les vis qui rapprochent l'anneau de la base immobile du cône qui est formé par le speculum non dilaté. L'embout retiré de l'intérieur du vagin, on termine l'introduction du speculum dont on écarte un peu les branches à mesure qu'il pénètre.

Le speculum que nous avons imaginé est surtout extrêmement commode pour pratiquer l'excision du col de la matrice, parce que, dans tous les diamètres, il donne une grande dilatation seulement vers le col, ce qui facilite de beaucoup l'opération par les procédés que nous ferons connaître. C'est à tort que M. le professeur *Velpeau* lui a reproché d'avoir l'inconvénient de pincer la muqueuse vaginale; car il est confectionné de manière que cet accident ne peut avoir lieu dans aucun cas.

Quand il s'agit d'une simple exploration, nous remplaçons notre speculum par celui de M. le professeur *Récamier*, qui consiste dans un tube conoïde d'étain ou d'argent auquel nous avons ajouté un manche à charnière, d'un pouce de longueur et se repliant sur le corps de l'instrument. Le speculum ainsi modifié est extré-

mement commode et portatif; il joint à une grande simplicité l'avantage d'être appliqué facilement et de laisser mieux voir que tous les autres en réfléchissant sur le col les rayons lumineux. D'ailleurs, n'ayant point de solution de continuité, la membrane muqueuse du vagin ne peut pas masquer, comme le prétendent quelques chirurgiens, l'orifice de la matrice en faisant une saillie plus ou moins grande dans l'écartement des branches des autres speculum composés de plusieurs pièces. Cet inconvénient, qui n'existe pas, puisque le vagin est tendu lorsque le speculum est en place disparaîtrait facilement en faisant exécuter à l'instrument explorateur, quelques petits mouvements de rotation, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre.

Quel que soit d'ailleurs le speculum qu'on veuille employer, voici les règles que l'on doit suivre pour procéder convenablement à son application.

La malade doit être couchée sur le dos et placée en travers sur le bord de son lit, de manière à avoir les deux pieds posés sur deux chaises; les membres abdominaux doivent être fortement écartés et le bassin, un peu plus élevé que la tête, sera fixé de telle sorte qu'il puisse rester immobile et dépasser de quelques pouces le bord du matelas.

Tout étant disposé comme nous venons de l'indiquer, le chirurgien procédera à l'introduction du speculum qu'il aura eu soin de chauffer un peu et